



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / APPLICATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial: Serene Oil
Numéro de produit: 55-57916

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Huile de poteau de siège hydraulique

Restrictions on Use: Aucun connu

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Maxima Racing Oils
9266 Abraham Way
Santee, CA 92071
USA
Numéro de téléphone: +1 619 449 5000
E-mail: info@maximausa.com

1.4 Numéro d'urgence

Renseignements sur les déversements d'urgence: AUX ÉTATS-UNIS: CHEMTREC +1 703 527 3887 (24 heures)
Hors ÉTATS-UNIS: +1 619 449 5000

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP (1272/2008):

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) CLP (1272/2008)

2.2 Éléments d'étiquette

Mentions de danger	Phrases de précaution
Aucun	Aucun

Déclarations EUH
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

2.3. Autres dangers: Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocif ou mortel.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Nom chimique	CAS#	EINECS#	Numéro d'enregistrement REACH	Classification CLP	% w/w
Distillats de pétrole	72623-87-1	276-738-4	01-2119474889-13-xxxx	Toxicité par Aspiration 1 (H304)	50-70
Huile de base synthétique	68037-01-4	500-183-1	01-2119486452-34-xxxx	Toxicité par Aspiration 1 (H304)	10-30
1-Decene, Dimer, Hydrogéné	68649-11-6	500-228-5	01-2119537268-33-xxxx	toxicité aiguë 4 (H332) Toxicité par Aspiration 1 (H304)	10-20

Remarque L. La substance contient moins de 3% d'extrait de DMSO selon IP 346 et n'a pas besoin d'être classée comme cancérogène.

Le pourcentage et la composition exacts sont retenus comme secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.

Peau: Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures s'ils sont contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consultez un médecin.

Inhalation: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficultés respiratoires, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Gardez la personne sous observation. Si la personne devient mal à l'aise, consultez un hôpital et apportez ces instructions.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés: Provoque une irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Le produit contient de petites quantités de sensibilisants, peut provoquer une dermatite chez les personnes sensibles. L'inhalation de vapeurs ou de brouillard peut provoquer une irritation respiratoire et des effets sur le système nerveux central tels que maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et perte de conscience. La déglutition peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. L'aspiration lors de la déglutition ou des vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires.



SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: En règle générale, et dans tous les cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consultez toujours un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction: Utiliser une mousse résistant à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO2) pour éteindre les flammes. L'eau peut être inefficace mais peut être utilisée pour refroidir les conteneurs et les structures exposés et disperser les vapeurs inflammables.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion: Ce produit est hautement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent le long des surfaces vers des sources d'inflammation à distance et un retour de flamme. Les conteneurs fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur extrême.

Produits de combustion: La combustion produira des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers:

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Refroidir les récipients intacts exposés avec de l'eau.

SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuez la zone de déversement et éloignez le personnel non protégé. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone avec un équipement antidéflagrant. Porter un équipement de protection approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Voir également: «Protection personnelle», section 8.

6.2 Précautions environnementales:

Évitez le rejet dans l'environnement. Signaler le déversement conformément aux réglementations locales et nationales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et collecter à l'aide de matériaux absorbants inertes et placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Utilisez des outils et du matériel anti-étincelles. Si le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'arrêter la fuite. Assurez-vous que le matériel collecté est manipulé conformément à la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

6.4 Référence à d'autres sections: Reportez-vous à la section 8 pour les équipements de protection individuelle et à la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs et les brouillards. Portez des vêtements et de l'équipement de protection. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Laver soigneusement avec de l'eau et du savon après manipulation. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition. Ne pas permettre de fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la chaleur, de la lumière directe du soleil et de toutes les sources d'ignition. Stocker conformément à la réglementation pour le stockage des liquides inflammables. Entreposer loin des oxydants et autres matériaux incompatibles. Protéger des dommages physiques.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s): Le produit doit être utilisé comme lubrifiant. Le contact avec les yeux et la peau doit être évité en raison du risque d'irritation. Si l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs et de brouillards ne peut être évitée, un équipement de protection individuelle approprié doit être utilisé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle: reportez-vous à la législation spécifique au pays pour connaître les exigences spécifiques qui ne figurent pas ci-dessous.

Nom chimique	Les limites d'exposition
Distillats de pétrole	Aucun établi
Huile de base synthétique	Aucun établi
1-Decene, Dimer, Hydrogéné	5 mg/m ³ AGW (DE TRGS 900) (DE)

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser avec une ventilation aspirante locale adéquate pour minimiser l'exposition. Utilisez un équipement antidéflagrant si nécessaire.

Protection respiratoire: Si l'exposition est excessive ou si une irritation est ressentie, un respirateur approuvé contre les particules / vapeurs organiques approprié pour la forme et la concentration des contaminants doit être utilisé. La sélection et l'utilisation de l'équipement respiratoire doivent être conformes aux réglementations locales et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau: Porter des gants imperméables conformément à EN 374 pour éviter tout contact avec la peau. Vêtements de protection si nécessaire pour éviter le contact avec la peau et la contamination des vêtements personnels. Un lavage approprié doit être disponible dans la zone de travail. Les vêtements contaminés doivent être retirés et lavés avant d'être réutilisés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 5 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 166 pour éviter tout contact avec les yeux.

Autre équipement de protection: aucun ne devrait être nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En Europe, suivez EN 13034.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide
Couleur	Ambré
Odeur	Odeur de pétrole
Seuil d'odeur	Pas de données disponibles
pH	Pas de données disponibles
Point de congélation	-70°C (Synthetic Base Oils)
Point d'ébullition	220°C (Synthetic Base Oils)
Point de rupture	160°C (Synthetic Base Oils)
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles
Limite supérieure d'explosion	Pas de données disponibles
Limite inférieure d'explosion	Pas de données disponibles
La pression de vapeur	<0.01 mmHg @ 100°F
Densité de vapeur (Air = 1)	>1
Densité relative	0.86 @ 15.6°C
Solubilité	Soluble dans les hydrocarbures; insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol / eau	Pas de données disponibles
La température d'auto-inflammation	615°F (324°C) (Synthetic Base Oils)
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité	23.6 cSt @ 40°C (104°F)

9.2 Autres informations: aucune disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité: Ne devrait pas être réactif

10.2 Stabilité chimique: stable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter: Évitez les températures supérieures à 50°C, les flammes nues et les étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles: Évitez tout contact avec des agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux: La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Symptômes et effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme:

Effets potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux: provoque une irritation des yeux avec rougeur, larmoiement et douleur.

Contact avec la peau: provoque une irritation cutanée avec une dermatite non allergique.

Inhalation: L'inhalation de vapeurs ou de brouillard peut provoquer une irritation respiratoire et des effets sur le système nerveux central tels que maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et perte de conscience.

Ingestion:

Ingestion: Avaler de grandes quantités peut provoquer des effets gastro-intestinaux, notamment des nausées et de la diarrhée. L'aspiration lors de la déglutition ou des vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires.

Effets chroniques de la surexposition: Les huiles de moteur usagées se sont avérées provoquer un cancer de la peau lors d'études de peinture cutanée avec des animaux de laboratoire.

Valeurs de toxicité aiguë:

ATE_{mix}: 10.7 mg/L/4 hr (poussière/brouillard)

Petroleum Distillates (CAS 72623-87-1): Le matériau n'est pas considéré comme une substance toxique par voie orale, par voie cutanée et/ou par inhalation. Oral rat LD50 >5000 mg/kg, Inhalation rat LC50 >5.5 mg/L/4 hr (mist), Dermal rabbit LD50 >2000 mg/kg

Synthetic Base Oils: Oral rat LD50 >5000 mg/kg, Inhalation rat LC50 >5.2 mg/L/4 hr (poussière/brouillard), Dermal rat LD50 >2000 mg/kg

1-Decene, Dimer, Hydrogéné: Oral rat LD50 >5000 mg/kg, Inhalation rat LC50 1.17 mg/L/4 hr (poussière/brouillard), Dermal rat LD50 >2000 mg/kg

Corrosion / irritation cutanée: Le produit est classé comme irritant pour la peau.

Lésions oculaires / irritation oculaire: Le produit est classé comme irritant pour les yeux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 7 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

Irritation respiratoire: Le produit ne répond pas aux critères pour être classé comme irritant respiratoire.

Sensibilisation respiratoire: Le produit ne contient aucun composant sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée: Le produit contient de petites quantités d'un sensibilisant cutané. Peut provoquer une dermatite allergique chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit ne contient aucun composant mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité: Aucun des composants de ce produit présents à 0,1% ou plus n'est répertorié comme cancérogène par le CIRC, le NTP ou le CLP de l'UE.

Toxicité pour la reproduction: Ce produit ne devrait pas provoquer d'effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles:

Exposition unique: Le produit est classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques.

Exposition répétée: aucune donnée disponible

Danger par aspiration: Ce produit répond aux critères de danger par aspiration car la viscosité cinématique est inférieure à 20,5 cSt à 40 ° C.

11.2 Informations sur les autres dangers :

Propriétés perturbant la fonction endocrine: Le produit ne contient aucun composant ayant des propriétés connues perturbant la fonction endocrine à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Distillats de pétrole (CAS 72623-87-1): Ce matériau ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques. LL50 fish >100 mg/L, EL50 aquatic invertebrates > 100 mg/L, EL50 algae > 100 mg/L

Huiles de base synthétiques: 96 hr LC50 *Salmo gairdneri* - >1000 mg/L, 48 hr EC50 *Daphnia magna* - 190 mg/L, 72 hr NOELr *Scenedesmus capricornutum* 1000 mg/L

1-Decene, Dimer, Hydrogéné: 96 h LL50 *Oncorhynchus mykiss* - > 1000 mg/L, 48 h EL50 *Daphnia magna* - > 1000 mg/L, 72 h EL50 *Scenedesmus capricornutum* - > 1000 mg/L .

12.2 Persistance et dégradabilité

Les distillats pétroliers (CAS 72623-87-1) ne sont pas facilement biodégradables.

Les huiles de base synthétiques sont intrinsèquement biodégradables.

1-Decene, Dimer, Hydrogéné: facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 8 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

Les distillats de pétrole (CAS 72623-87-1) ont un Kow en rondins de > 6 qui suggère un potentiel de bioaccumulation.

On ne s'attend pas à ce que les huiles de base synthétiques et 1-Decene, Dimer, Hydrogéné ne soient pas bioaccumulés.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit se dissout dans l'eau et est très mobile dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB: Les composants ne répondent pas aux critères PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant la fonction endocrine :

Le produit ne contient aucun composant ayant des propriétés connues perturbant la fonction endocrine à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes: Aucun connu

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 Numéro ONU	14.2 d'expédition Nations Unies	Nom des	14.3 Danger Classe (s)	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
EU ADR/RID	Aucun	Non réglementé		Aucun	Aucun	
IMDG	Aucun	Non réglementé		Aucun	Aucun	
IATA/ICAO	Aucun	Non réglementé		Aucun	Aucun	

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur: sans objet

14.7 Transport maritime de masse selon les instruments de l'OMI: non applicable - le produit est transporté uniquement sous forme emballée.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Cette FDS est conforme au règlement (UE) n ° 1907/2006 et 2020/878.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 9 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

Étiquette conforme au règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1) du REACH, Liste candidate

Aucun présent ou aucun présent en quantités réglementées.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Annexe XIV Substances soumises à une autorisation, tel que modifiée.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Annexe XVII Substances soumises à des restrictions de mise sur le marché et d'utilisation

Substance	Entrée applicable	Conformité aux restrictions de la colonne 2 :	Preuve applicable :
Distillats de pétrole CAS No 72623-87-1	Entrée 28	Répond à la restriction	Répond à la Note L1 (extrait de DMSO [diméthylsulfoxyde] < 3 %).

Pour l'explication des notes, se reporter à la section 16.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Le fournisseur n'a pas effectué une évaluation de la sécurité chimique du mélange.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

Remplace: 10 Mai 2023

Date de mise à jour: 1 août 2024

Résumé de la révision:

11 février 2024 - Nouveau document.

5 mars 2020 ajout des références SRAM.

10 mai 2023 - Révision en raison d'un changement de formulation et conformité avec le règlement (UE) 2020/878. Sections 2, 3, 4, 5, 8, 9, 11, 12 et 15.

1 août 2024 - Section 9 mise à jour avec plus de données de laboratoire.

Classification CLP pour référence (voir sections 2 et 3):

Aspic. Tox. 1 Toxicité par Aspiration Catégorie 1

Acute Tox. 4 Catégorie de toxicité aiguë 4

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H332 Nocif par inhalation

9 of 11



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 10 de 10

SERENE OIL

Version: 2.1

Date d'entrée en vigueur: 2020-02-11

Date de révision: 08-01-2024

Notes dans la section 15:

Remarque 1.

Note L : La classification harmonisée en tant que cancérogène s'applique sauf s'il peut être démontré que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde, tel que mesuré par la méthode IP 346 (« Détermination des aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes non utilisées et les fractions pétrolières sans asphaltène – Extraction du diméthylsulfoxyde avec la méthode d'indice de réfraction » Institute of Petroleum, Londres), auquel cas une classification conformément à l'Article II du présent règlement est également effectuée pour cette classe de danger.

=====

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date des présentes. Étant donné que ces informations peuvent être appliquées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous ne sommes pas familiers et que les données mises à disposition après la date des présentes peuvent suggérer des modifications des informations, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Ces informations sont fournies à condition que la personne qui les reçoit fasse sa propre détermination de l'adéquation du matériel à son usage particulier.